

Comment mettre en place une politique suisse des matières premières tournée vers l'avenir ?



SCIENCE ET POLITIQUE

à table !



académies suisses
des sciences

Programme

- **Effets d'entraînement : l'impact du commerce des matières premières sur le développement durable**
Fritz Brugger, codirecteur de l'ETH-NADEL, ETH Zurich
- **Les places de négoce des matières premières : réglementation internationale**
Krista Nadakavukaren, Directrice adjointe de l'Institut suisse de droit comparé, Lausanne
- **La financiarisation du commerce des matières premières : répercussions sur les marchés, les entreprises et la politique**
Martin Nerlinger, maître de conférences en finance, Université de Saint-Gall (HSG)
- **Discussion**

Commerce des matières premières et développement durable

Fritz Brugger, DPhil



Commerce des matières premières et développement durable

- **Matières premières** couvertes :
Energie, minéraux, métaux, produits agricoles, produits dérivés
- **Littérature** analysée : Droit, environnement, économie, politique, éthique, sciences sociales, histoire.
- L'étude la plus complète disponible sur le sujet

L'équipe

- 30 expertes et experts
- 8 universités suisses, 14 instituts



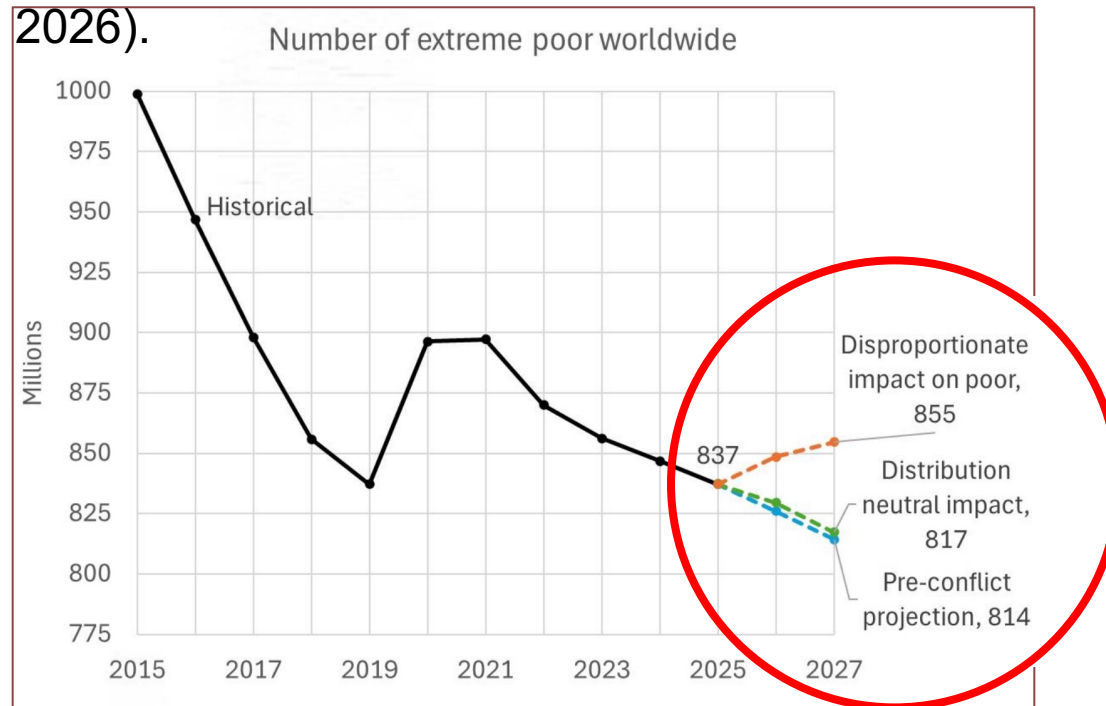
1

Le commerce des matières premières est une infrastructure mondiale critique, comparable à

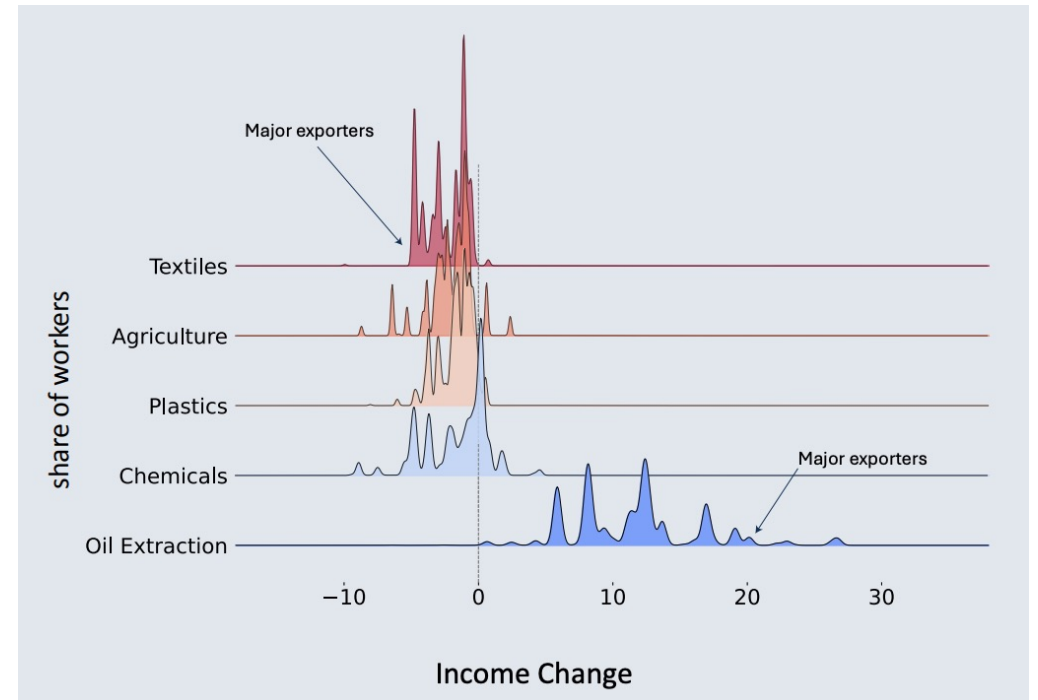
- l'infrastructure financière mondiale
- l'infrastructure numérique

Les chocs (géopolitiques) font grimper les prix des matières premières, ce qui affecte le plus durement les ménages à faibles revenus.

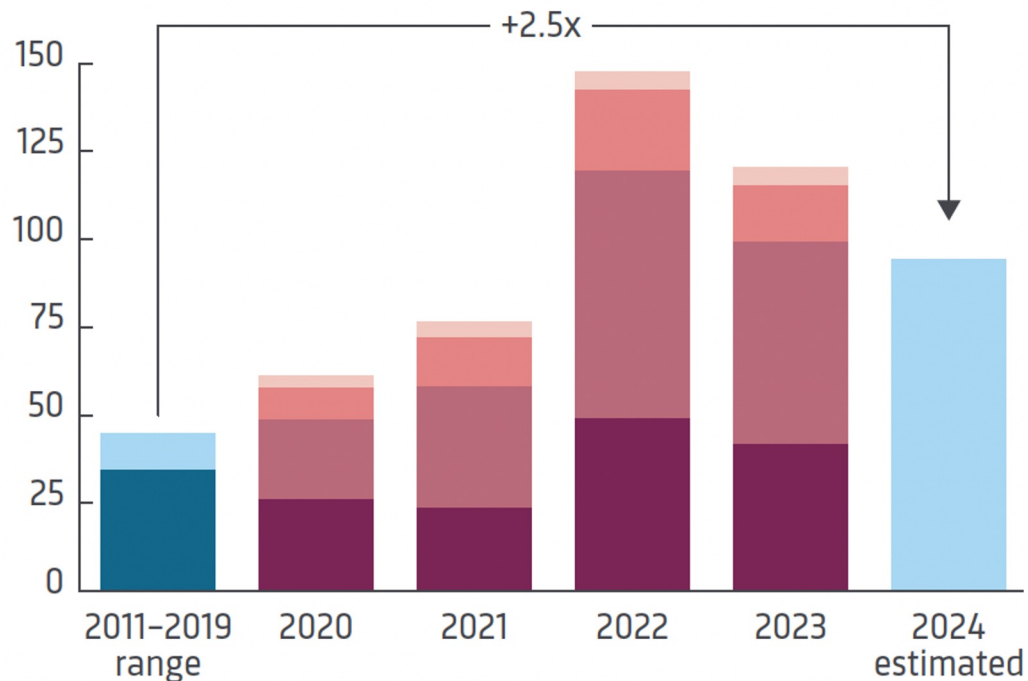
41 millions de personnes pourraient se retrouver en situation d'extrême pauvreté en 2026-2027 en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires (Banque mondiale, 2026).



Les salariés de secteurs dépendants des produits pétrochimiques subissent les plus fortes baisses de revenus.

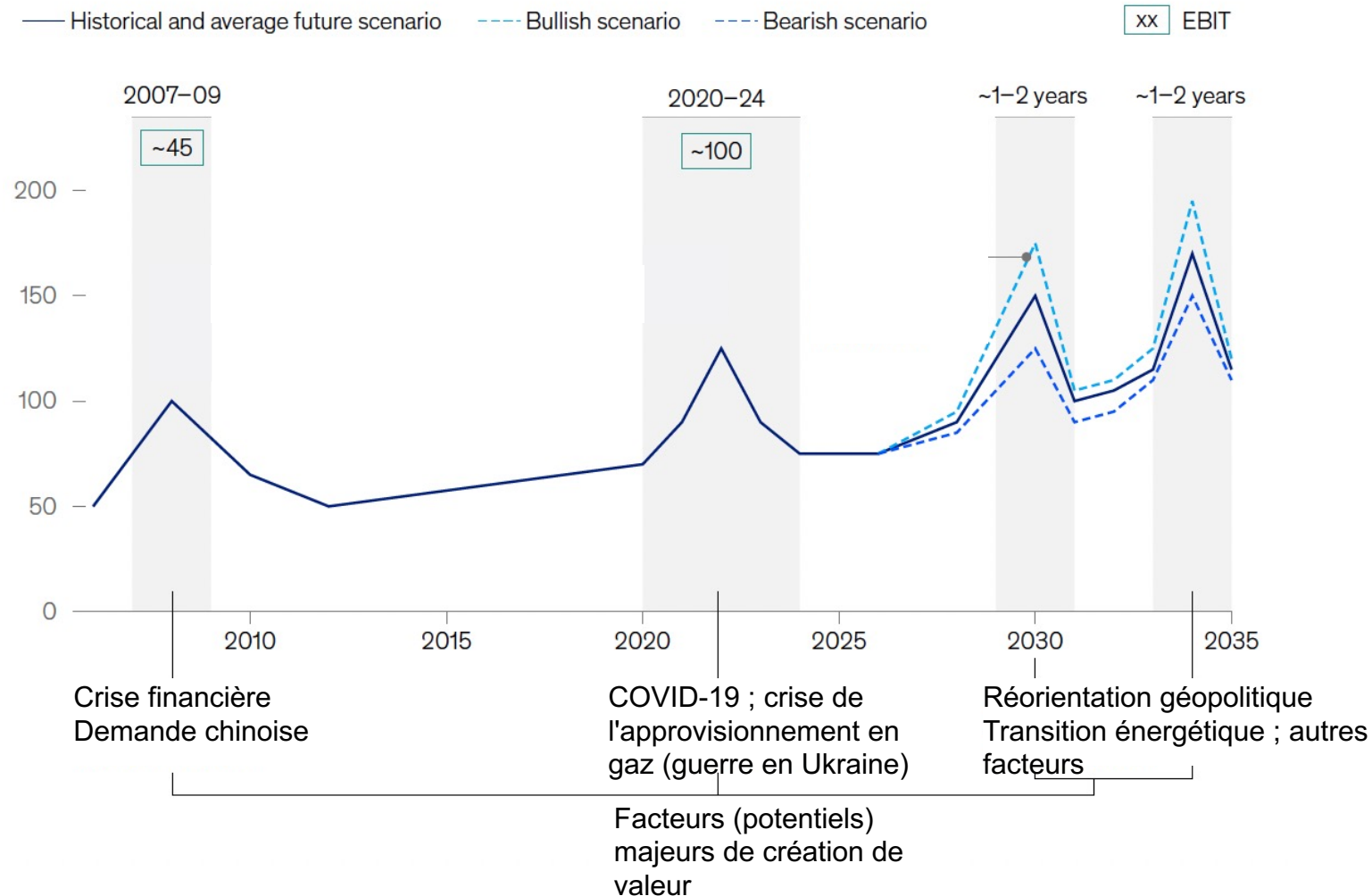


Chocs géopolitiques : volatilité, risques et opportunités élevés.
Les bénéfices des sociétés de négoce sont aujourd'hui deux fois plus élevés qu'avant le COVID-19.



Commodity type	Change 2019-2024	Change 2023-2024
 Agricultural and food products	+60%	-10-20%
 Metals and mining (including coal)	+150%	<10%
 Integrated gas, power, and emissions	+170%	-10-20%
 Oil	+80%	>20%
 Estimations and range, no commodity breakdown		

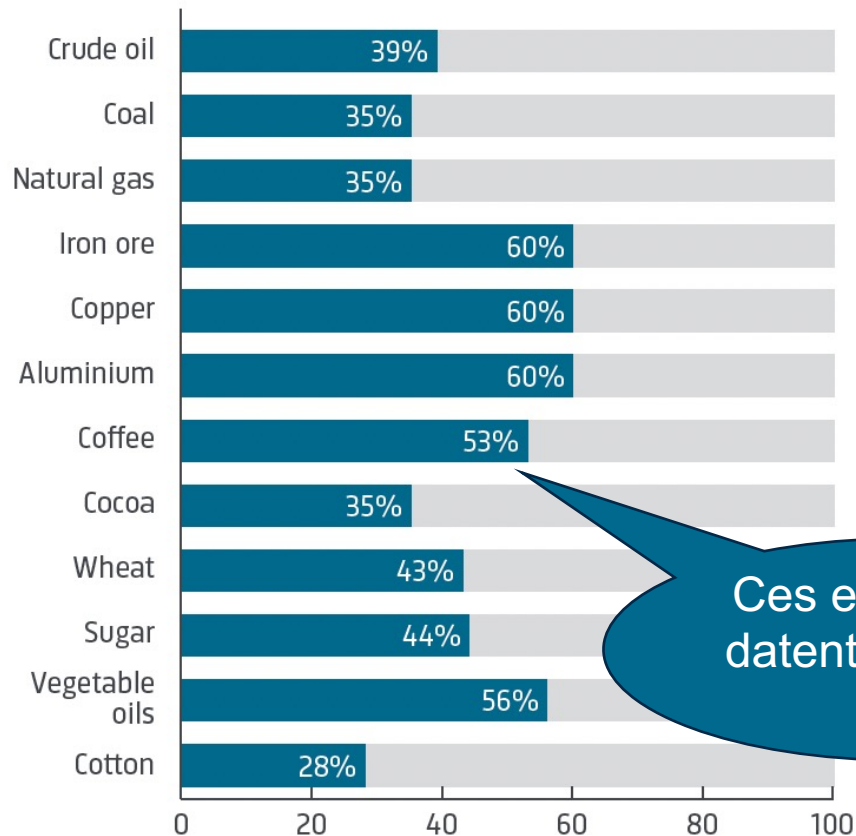
Le secteur s'attend à une multiplication des périodes de forte volatilité en raison d'événements géopolitiques, géoéconomiques et naturels.



D'après une enquête menée par McKinsey auprès de négociants en matières premières

Des chiffres actuels et fiables sur la Suisse comme place de négoce des matières premières font largement défaut.

Part de la Suisse au commerce mondial de...



Part du commerce des matières premières dans le PIB de la Suisse :

2,3% - 11%

(selon la méthode de mesure et la définition du secteur ;
chiffres établis par la Banque nationale suisse, l'Office fédéral de la statistique et le SECO)

2

Les sociétés de négoce ne gèrent pas seulement les chaînes d'approvisionnement physiques, mais sont aussi des intermédiaires intégrés et financiarisés sur le marché des matières premières.

L'intégration renforce la position économique et politique des entreprises de négoce tout au long des chaînes d'approvisionnement.

Intégration verticale

- en amont : Extraction, production
- en aval : Transformation, distribution

Intégration horizontale → Concentration du marché

(p. ex. cinq entreprises de négoce contrôlent 70 à 80% du commerce mondial des principales céréales, des oléagineux et des protéagineux)

L'intégration renforce la position économique et politique des entreprises de négoce tout au long des chaînes d'approvisionnement.

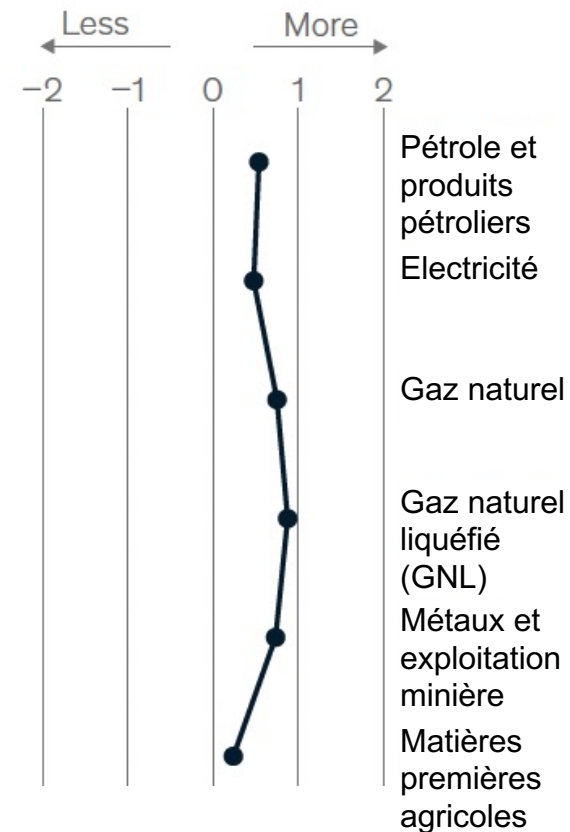
Intégration verticale

- en amont : Extraction, production
- en aval : Transformation, distribution

Intégration horizontale → Concentration du marché

(p. ex. cinq entreprises de négoce contrôlent 70 à 80% du commerce mondial des principales céréales, des oléagineux et des protéagineux)

Le secteur s'attend à une nouvelle progression de la concentration du marché au cours des 3 à 5 prochaines années.



Enquête McKinsey
auprès de négociants
en matières premières

McKinsey 2026, At the threshold of a new era in commodity trading

Financiarisation

Rôle accru des

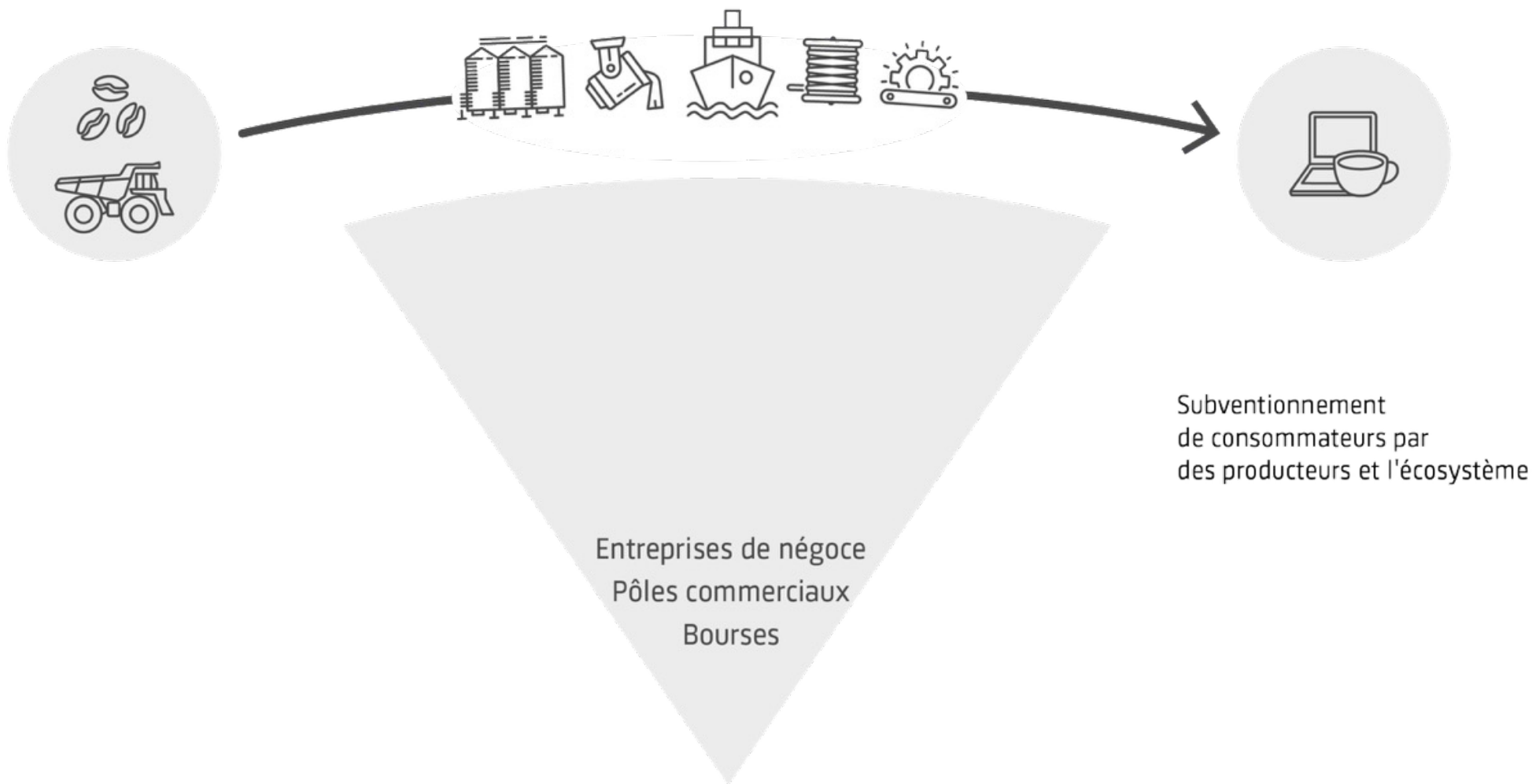
- acteurs financiers
- produits financiers

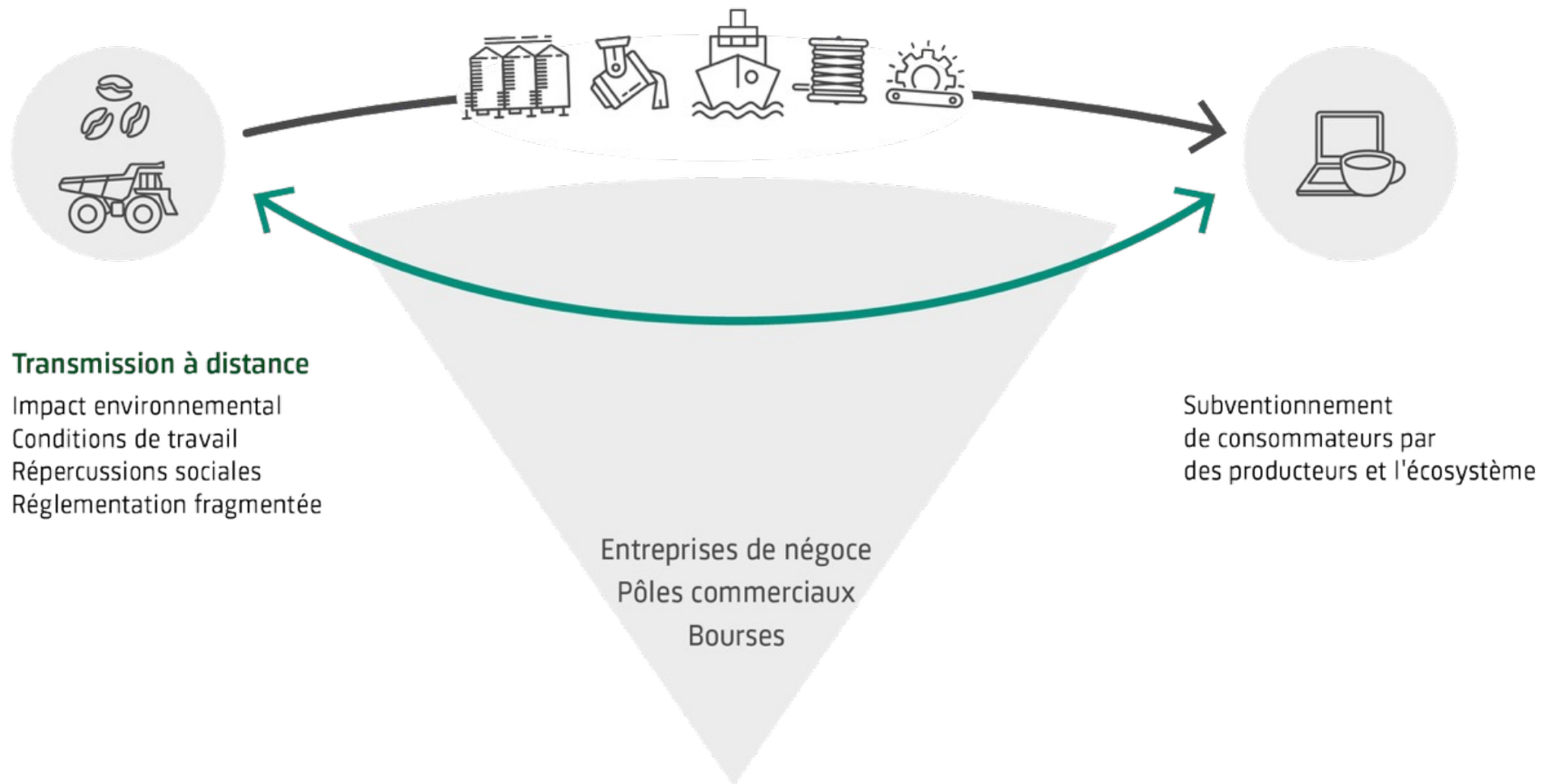
dans le commerce des matières premières

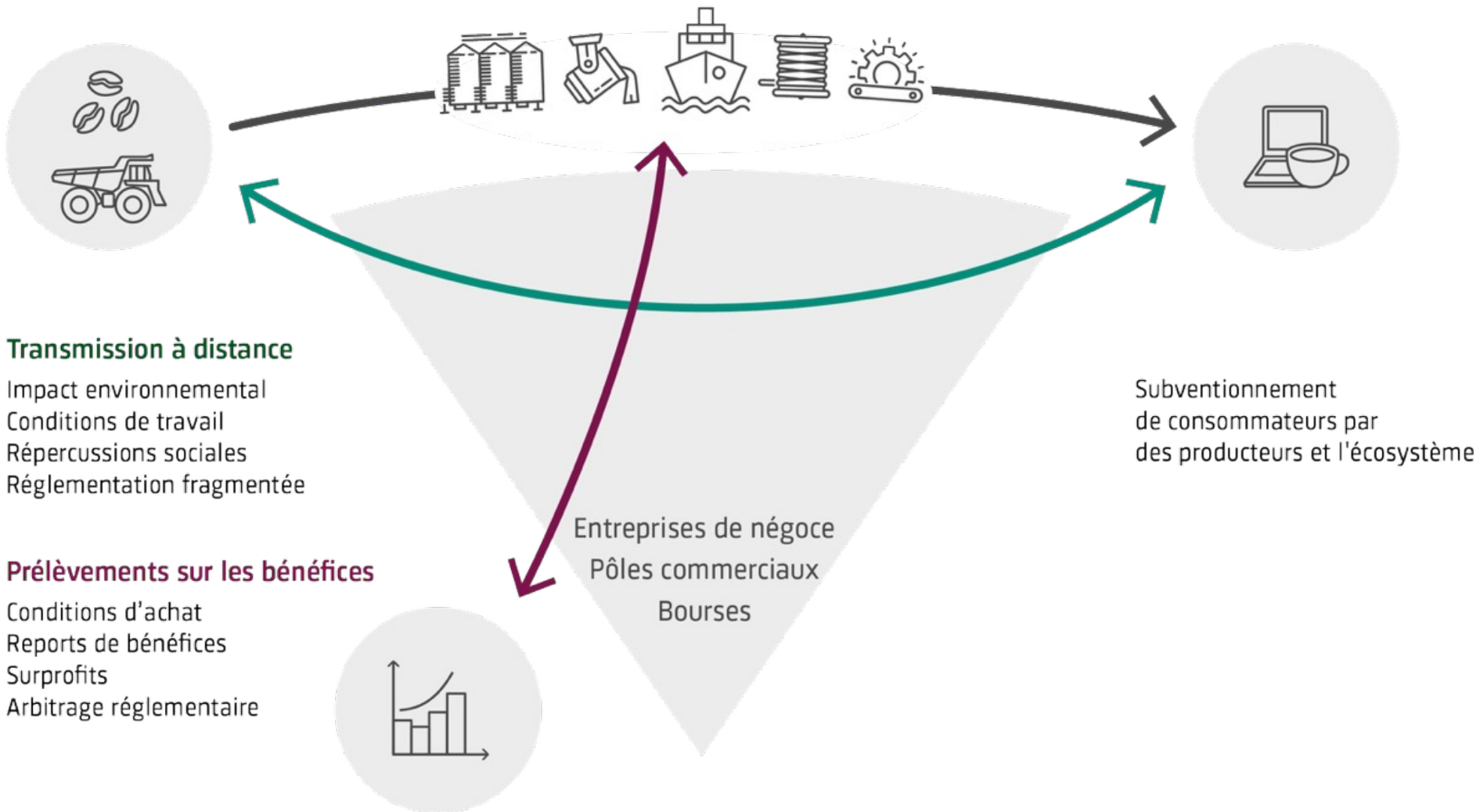
→ Détails à ce propos dans l'exposé 3 de Martin Nerlinger

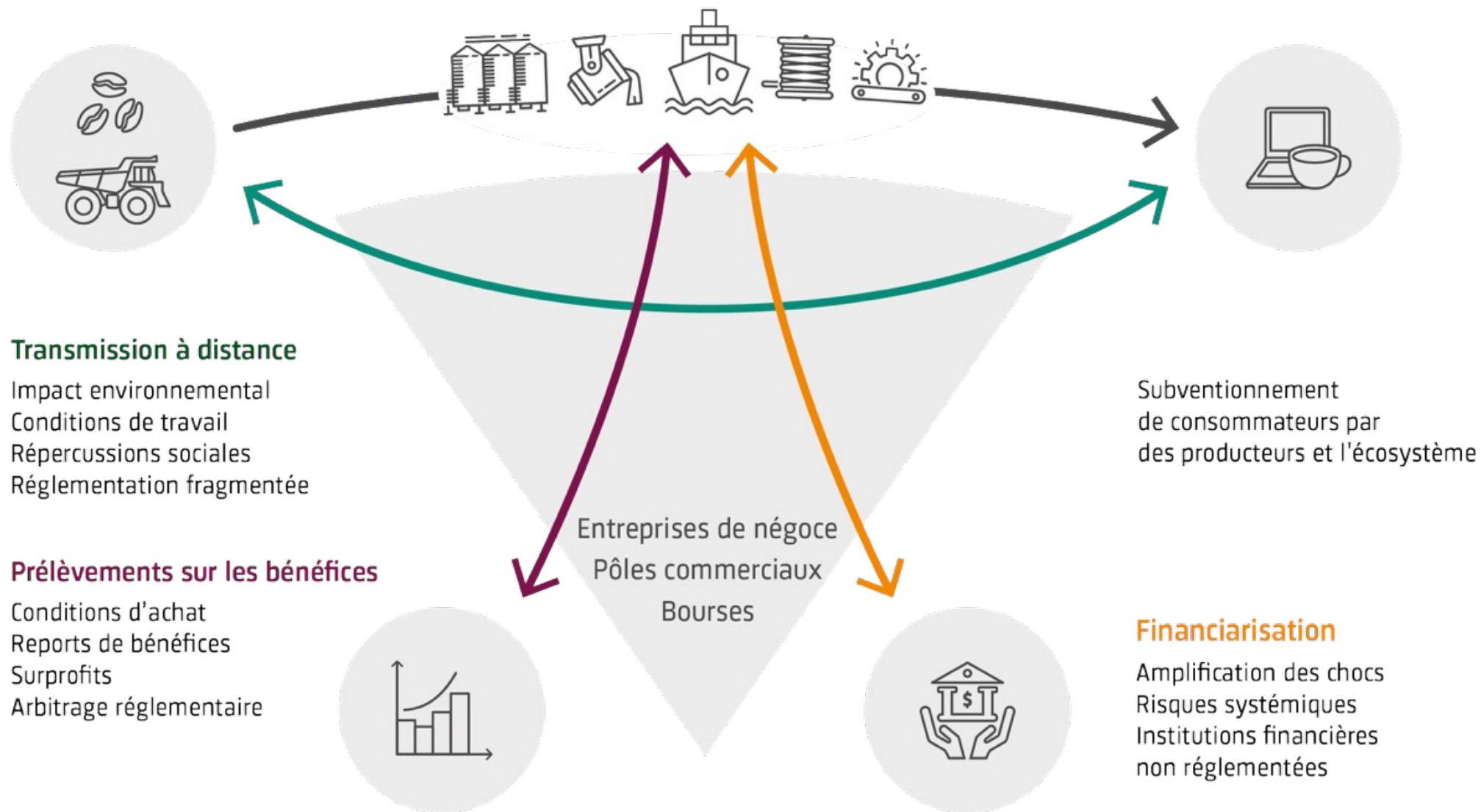
3

Le commerce des matières premières influe sur le développement durable par le biais de trois canaux.









Trois pistes pour les responsables politiques afin de rendre plus efficace la réglementation actuellement fragmentée.

1 : Réglementer le commerce des matières

Au lieu de : « Comment rendre **certaines chaînes d'approvisionnement** plus durables ? »



« Comment concevoir la **structure du commerce mondial des matières premières** de sorte à favoriser la sécurité d'approvisionnement, la résilience et le développement durable ? »

2 : Renforcer la coordination

Au lieu de : « Plus de réglementation »



« Une réglementation **plus cohérente et plus contraignante** – au-delà des matières premières, des juridictions et des domaines politiques ».

3 : Une meilleure visibilité du système de négoce est une condition préalable à une réglementation

Améliorer la transparence et la traçabilité des transactions physiques et financières (tout en préservant les intérêts commerciaux légitimes, p. ex. ceux des chambres de compensation).

MERCI

Krista Nadakavukaren Schefer

Institut suisse de droit comparé

MARCHÉS DES MATIÈRES
PREMIÈRES :

RÈGLEMENTATIONS
INTERNATIONALES

NÉGOCE DE MATIÈRES PREMIÈRES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE :

LE CADRE JURIDIQUE

1. Quels aspects faut-il prendre en compte dans l'analyse du « cadre juridique » ?
2. La réglementation du commerce des matières premières
 - a. International
 - b. National
3. La réglementation en matière de développement durable
 - a. International
 - b. National
4. Recommandations pour la future réglementation du commerce durable des matières premières

QUELS ASPECTS FAUT-IL PRENDRE EN
COMPTE DANS L'ANALYSE DU « CADRE
JURIDIQUE » ?

Y A-T-IL UNE RÈGLE ?



QUELS ASPECTS FAUT-IL PRENDRE
EN COMPTE DANS L'ANALYSE DU
« CADRE JURIDIQUE » ?

QUI EST CONCERNÉ
PAR CETTE RÈGLE ?



QUELS ASPECTS FAUT-IL PRENDRE
EN COMPTE DANS L'ANALYSE DU
« CADRE JURIDIQUE » ?

LA RÈGLE CONSTITUE-T-
ELLE UNE OBLIGATION
OU [SIMPLEMENT] UNE
RECOMMANDATION ?



QUELS ASPECTS FAUT-IL PRENDRE EN
COMPTE DANS L'ANALYSE DU « CADRE
JURIDIQUE » ?

LA RÈGLE EST-ELLE
EFFICACE ? L'OBLIGATION
EST-ELLE APPLICABLE ?



RÈGLEMENTATION DU COMMERCE DES MATIÈRES PREMIÈRES

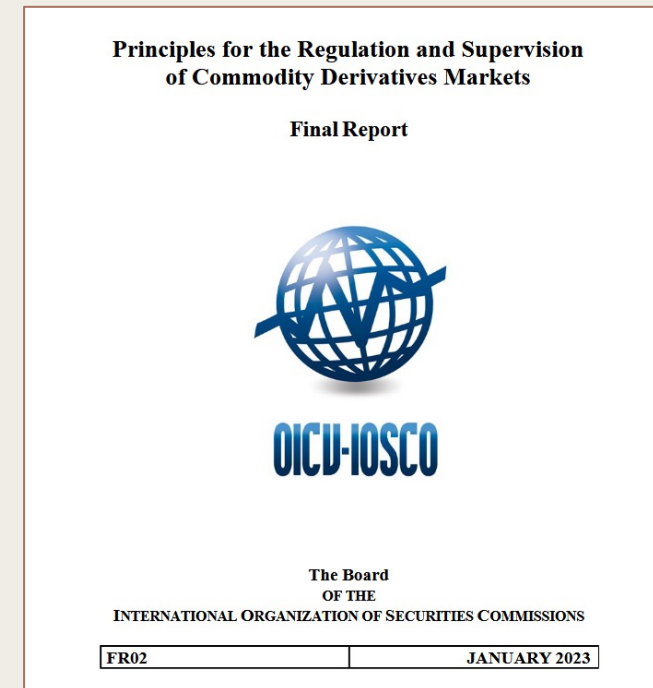
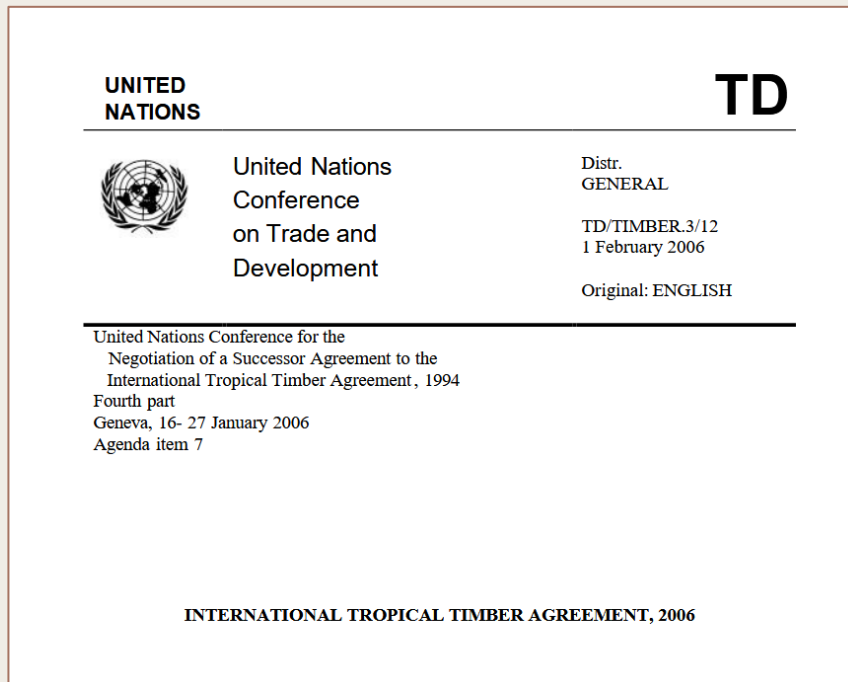


Cela existe-t-il ?

RÈGLEMENTATION DU COMMERCE DES MATIÈRES PREMIÈRES : NIVEAU INTERNATIONAL

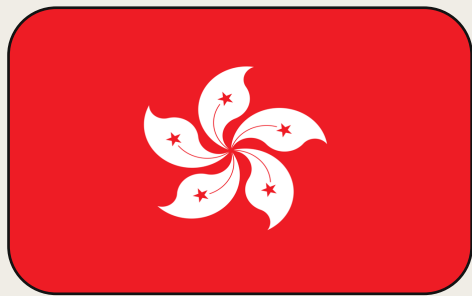
- Pas de contrats de négoce de matières premières
- Autres sources : Accord international sur les matières premières ; normes financières internationales

- Sektor-spezifisch
- z.T. bindend
- Konsens-basiert



- Spécifique à un secteur
- Recommandation
- Efficace sur le marché

RÈGLEMENTATION DU COMMERCE DES MATIÈRES PREMIÈRES : NIVEAU NATIONAL



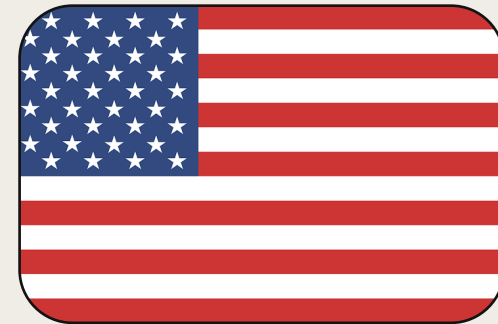
- **Activité** (négoce de titres) et non secteur d'activité
- **Droit des contrats** dans le domaine du négoce des matières premières physiques
- Know your customer (KYC) seulement pour les **institutions financières + négociants en pierres et métaux précieux**



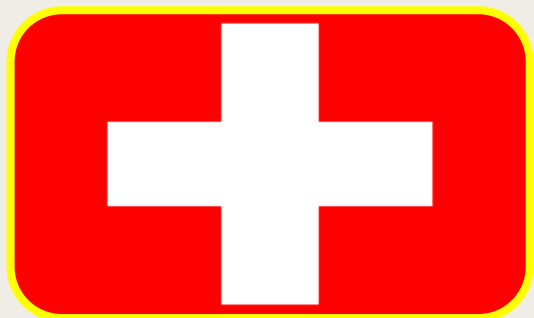
- Commodity Trading Act pour les opérations au comptant ; sinon **activité** (négoce de titres) et non secteur d'activité
- **Licence** seulement pour le commerce physique des matières premières
- KYC seulement pour les **institutions financières + négociants en pierres et métaux précieux**



- **Activité** (négoce de titres) et non secteur d'activité
- **Droit des contrats** dans le domaine du négoce des matières premières physiques
- KYC seulement pour les **institutions financières**



- **Activité** (négoce de titres) et non secteur d'activité
- **Droit des contrats** dans le domaine du négoce des matières premières physiques
- KYC seulement pour les **institutions financières + négociants en pierres et métaux précieux**



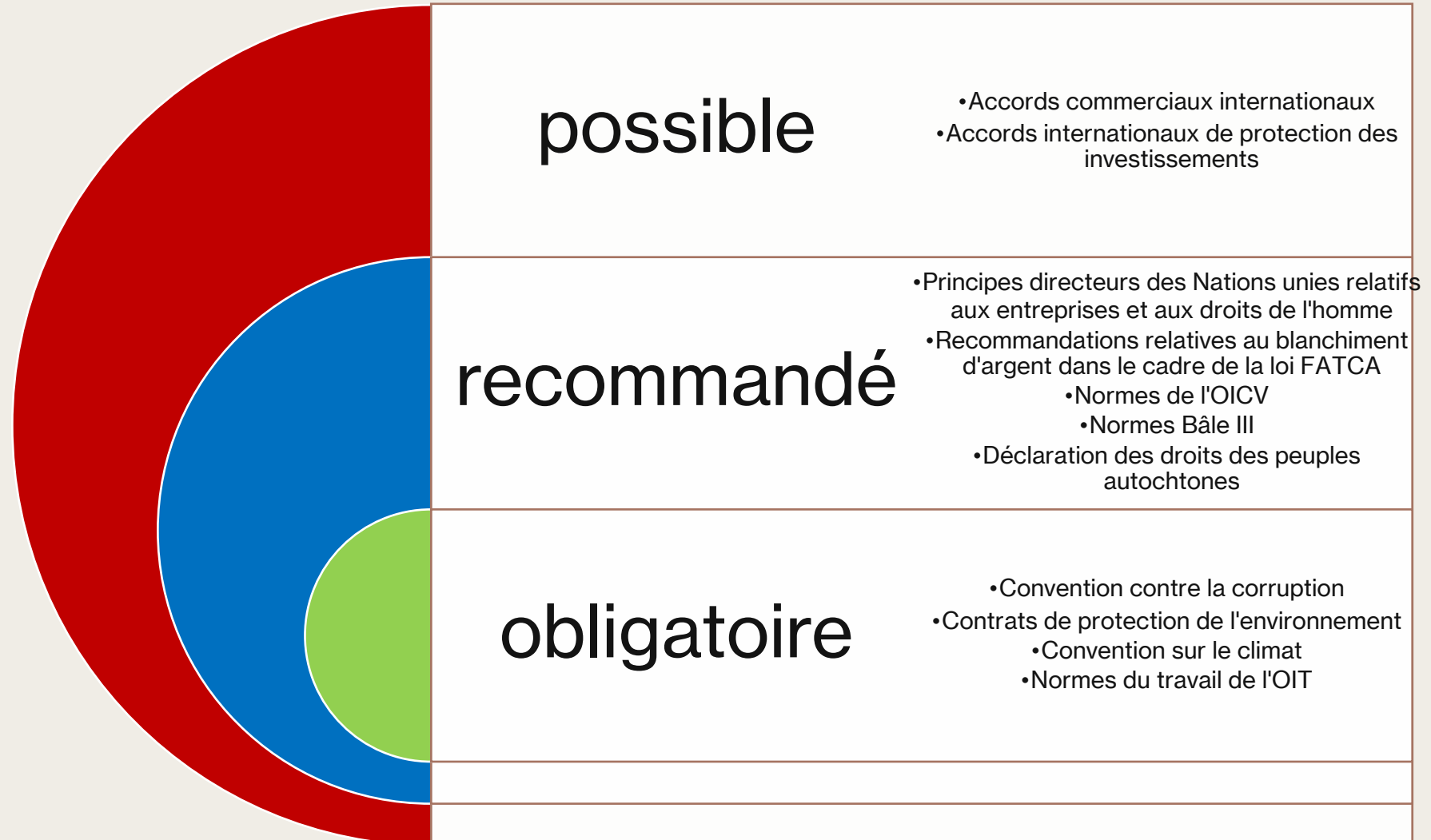
- **Activité** (négoce de titres) et non secteur d'activité
- KYC seulement pour les **institutions financières + négociants en métaux précieux**

RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

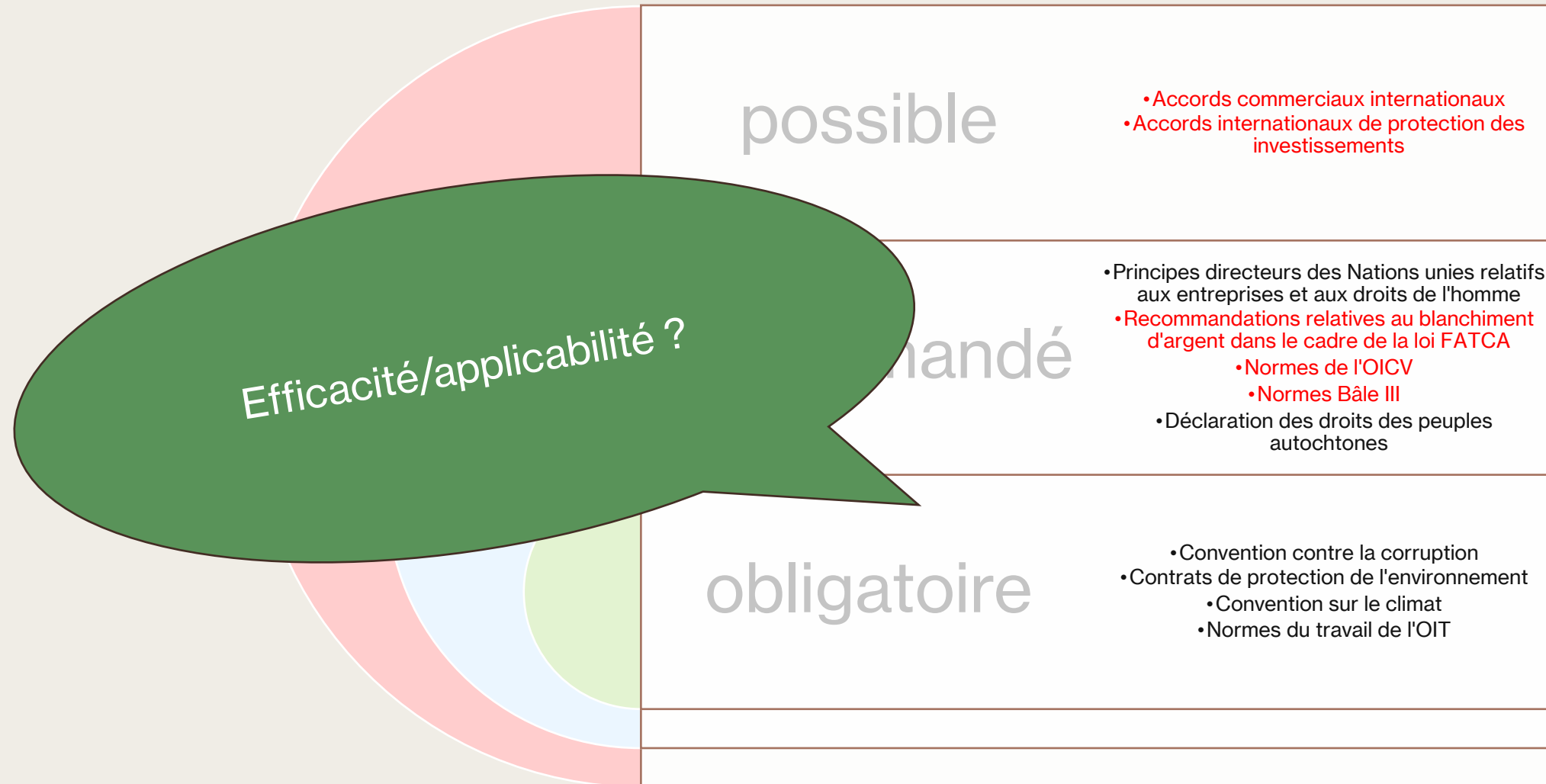


Par où commencer ?!

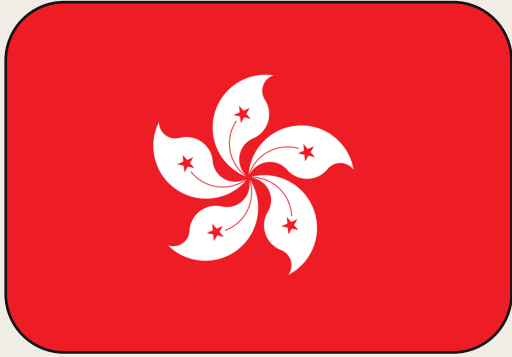
RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : NIVEAU INTERNATIONAL



RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : NIVEAU INTERNATIONAL



RÈGLEMENTATION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : NIVEAU NATIONAL



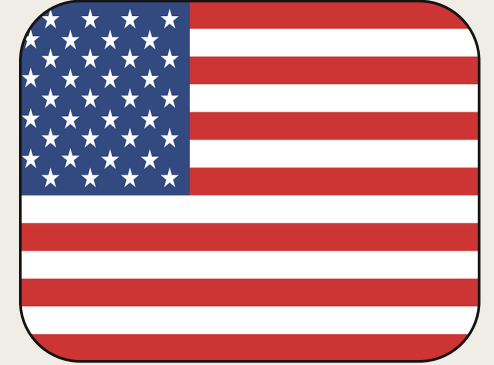
- Règlement sur l'admission des négociants
- Obligations d'information découlant du droit des sociétés et des règles boursières ; **aucune législation relative à la chaîne d'approvisionnement ou aux critères ESG**



- Règlement sur l'admission des négociants
- **Rapports ESG conformément aux règles boursières**



- Règlement sur l'admission des négociants
- **Obligation de rendre compte sur la chaîne d'approvisionnement imposée aux grandes entreprises** par le droit des sociétés et la réglementation boursière



- Règlement sur l'admission des négociants
- **Obligation de déclaration relative à la chaîne d'approvisionnement imposée aux grandes entreprises sur certains thèmes** en vertu du droit des sociétés à l'échelle de la Confédération (pas une loi fédérale)
- Pratique du droit des contrats spécifique à chaque secteur
- Interdiction d'importer des produits issus du travail forcé



- Initiatives volontaires
- **Obligation de déclaration relative à la chaîne d'approvisionnement concernant les minerais provenant de zones de conflit et le travail des enfants pour les grandes entreprises**

RECOMMANDATIONS POUR LA FUTURE RÉGLEMENTATION DU COMMERCE DURABLE DES MATIÈRES PREMIÈRES



- **Les dispositions légales relatives au commerce des matières premières sont rares**
 - Négoces de matières premières physiques $\neq$ Négoces d'instruments financiers
 - Réglementation contraignante $\neq$ réglementation efficace
- **La « législation en matière de développement durable » est dispersée**
 - Densité réglementaire croissante
 - Spécifique à un pays ou à une région
 - Spécifique à certains secteurs/branches
 - Engagements/recommandations
 - Les réglementations relatives à la chaîne d'approvisionnement concernent les grandes entreprises
 - Les acteurs des marchés financiers sont souvent « réglementés » par des règles boursières (privées)

Financiarisation du commerce des matières premières

Répercussions sur les marchés, les entreprises et la politique

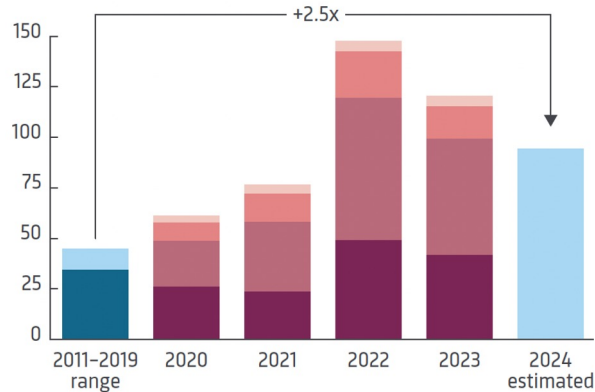
Martin Nerlinger, Universität de Saint-Gall (HSG)



Universität St.Gallen

Schweizerisches Institut für Banken
und Finanzen

Marges brutes dans le commerce des matières premières 2019-2025

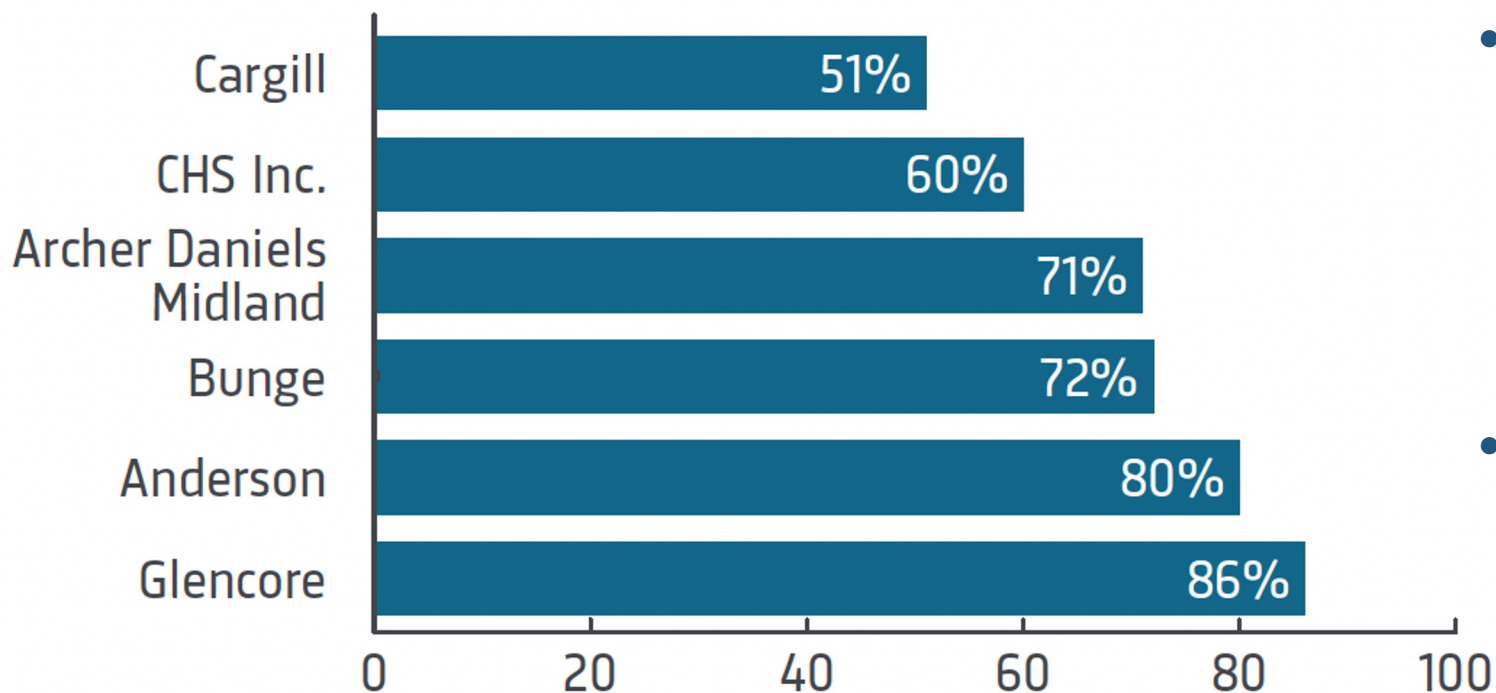


Commodity type	Change 2019-2024	Change 2023-2024
Agricultural and food products	+60%	-10-20%
Metals and mining (including coal)	+150%	<10%
Integrated gas, power, and emissions	+170%	-10-20%
Oil	+80%	>20%

■ Estimations and range, no commodity breakdown

- 2024 : environ 95 milliards de dollars de marge brute, 2,5 fois plus que la moyenne des années 2011 à 2019.
- 2025 : environ 92 milliards – 40% de moins que le record de 2022, mais toujours deux fois plus qu'avant 2020. Métaux : +35%.
- « La rareté et l'incertitude génèrent des hausses des prix dont le négoce profite. Ces profits sont l'autre face financière des crises géopolitiques. »

De l'entrepôt au produit dérivé : à quel point les sociétés de négoce sont-elles devenues financières ?



Source : CNUCED, 2025

- Dans les grandes sociétés de négoce, la majeure partie des recettes provient des produits dérivés : 86% chez Glencore, environ la moitié chez Cargill (moyenne 2018-2024).
- « **Les sociétés de négoce sont aujourd'hui à la fois des prestataires logistiques et des intermédiaires financiers – et ne sont réglementées que de façon incomplète.** »



Universität St.Gallen

Schweizerisches Institut für Banken
und Finanzen

Pourquoi le négociant en matières premières n'est pas une banque

	Banque	Négociant en matières premières
Encaisse des fonds de clients	Oui	Non
Règles relatives aux fonds propres et à la liquidité	Oui	Non
Liquidités d'urgence de la Banque nationale	Oui	Non
Produits dérivés, crédits, financement du commerce	Oui	Oui – à grande échelle
Surveillance par la FINMA	Oui	Uniquement pour les filiales sous licence

« Des opérations de type bancaire sans règles de type bancaire : l'essence même de la financiarisation »

Ce qui est réglementé de nos jours – et ce qui ne l'est pas

Domaine	Réglementé ?	Comment
Rapports sur les droits humains et l'environnement	Oui	Grandes entreprises (CO), à l'avenir loi NUFG. Beaucoup de négociants sont des particuliers et ne relèvent guère de ces réglementations.
Opérations boursières de produits dérivés sur matières premières	En partie	Obligations de déclaration (LIMF). Des limites de positions sont prévues par la loi, mais pas encore introduites.
Opérations hors bourse entre négociants et banques	Presque pas	Obligation de déclaration, pas d'exigences en matière de fonds propres ou de liquidités.
Financement du négoce et endettement des négociants	Non	Seulement indirect, par le biais de la surveillance par les banques qui accordent les financements.

« Publication de rapports : réglementée. Opérations financières : dans l'ensemble, non »

Si... alors : règles bancaires pour le négoce de matières premières ?

Si...	... alors :
... tous les négociants sont soumis à des règles relatives aux fonds propres et aux liquidités.	Le risque qu'un négociant entraîne les banques et les chaînes d'approvisionnement dans sa chute diminue. En contrepartie, le financement du négoce renchérit ; et une partie de l'activité pourrait être délocalisée, par exemple à Singapour ou à Dubaï.
... seules les entreprises d'importance systémique sont prises en compte.	La charge reste limitée. La question de savoir où se situe la limite reste ouverte : total du bilan, volume des transactions ou positions boursières.
... la Suisse fait cavalier seul.	Le site est perdant - pas les négociants.
... les règles sont harmonisées au niveau international.	La surveillance est assurée sans que la Suisse n'en supporte seule le coût.

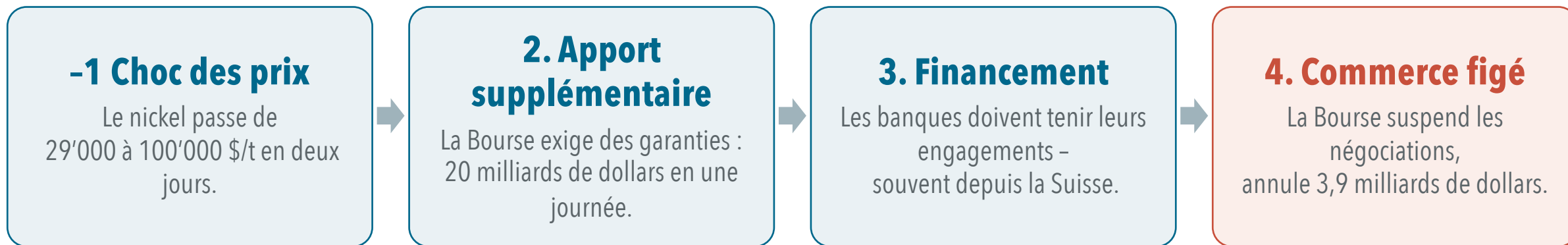
« Aucune variante n'est gratuite - des valeurs limite et la coordination internationale réduisent le coût. »



Universität St.Gallen

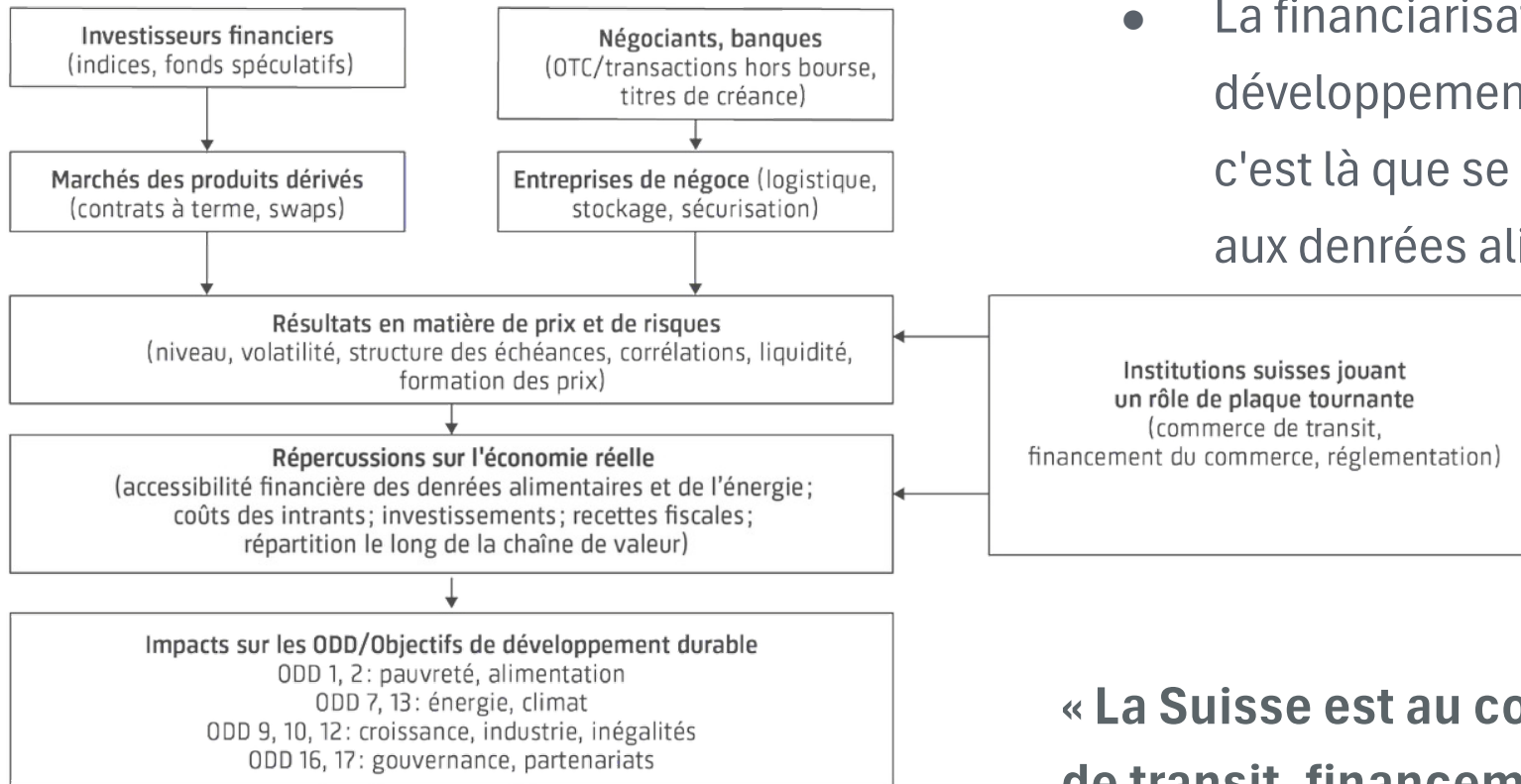
Schweizerisches Institut für Banken
und Finanzen

Du choc des prix à la chaîne d'approvisionnement : l'exemple *Nickel 2022*



« Le problème ne réside pas dans des prix durablement faussés mais dans la propagation des tensions financières – et la Suisse concentre précisément ces canaux. »

Mécanismes de contagion : des marchés dérivés aux ODD



- La financiarisation influe sur les objectifs de développement en passant par l'économie réelle : c'est là que se détermine l'accessibilité financière aux denrées alimentaires et à l'énergie.

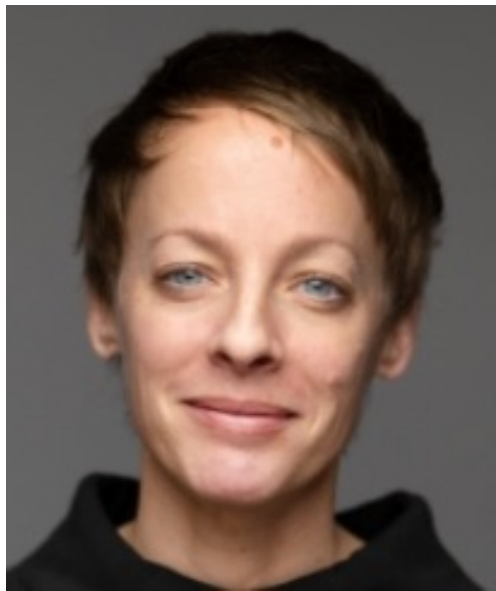
« La Suisse est au cœur de cette chaîne : commerce de transit, financement du commerce, réglementation. »

Options d'action pour la Suisse

- Transparence : Obligation de déclaration des positions importantes et des lignes de crédit des négociants : l'autorité de surveillance identifie qui prend quel niveau de risque et auprès de qui.
- Objectif : Surveillance uniquement pour des acteurs d'importance systémique – valeurs limite plutôt qu'une loi sectorielle (cf. initiative parlementaire 23.421).
- Par le biais des banques : La FINMA peut d'ores et déjà vérifier la concentration du financement d'opérations de négoce au sein des banques suisses.
- Niveau international : La Suisse siège au Conseil de stabilité financière qui, depuis 2022, évalue les risques pesant sur la stabilité des marchés des matières premières – contribuer à définir les normes au lieu de réglementer en solo.

« La place de négoce suisse crée une valeur ajoutée. Quiconque sait où les tensions financières affectent le commerce des matières premières peut le protéger de manière ciblée – sans l'affaiblir. »

Autres spécialistes (en plus des orateurs)



Rita Kesselring

Professeure associée en études urbaines,
Université de Saint-Gall (HSG)



Stephan Pfister

Professeur d'évaluation quantitative de la
durabilité, ETH Zurich

Comment mettre en place une politique suisse des matières premières tournée vers l'avenir ?



SCIENCE ET POLITIQUE

à table !



académies suisses
des sciences